

## Conseil exécutif

Quatre-vingt-huitième session  
Puerto Iguazú (Argentine), 6-8 juin 2010  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

CE/88/3  
Madrid, 5 mai 2010  
Original : anglais

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

### Introduction

---

1. Cette 88<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'OMT est la première depuis la 18<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, qui a eu lieu en octobre 2009 à Astana (Kazakhstan). Elle est l'occasion de renouveler l'engagement du Secrétariat à travailler en étroite collaboration avec les Membres de l'OMT pour renforcer l'Organisation et faire en sorte qu'elle soit mieux préparée à faire face aux défis croissants.
2. Le présent rapport aborde brièvement les sujets suivants :
  - A. Les moments difficiles que nous traversons, ainsi que les récentes évolutions du secteur du tourisme ;
  - B. Les mesures prises par l'OMT face à la crise, et en particulier les activités entreprises depuis la dernière Assemblée générale ;
  - C. L'exécution des principales activités menées depuis Astana et de celles à présent incluses dans le Programme de travail 2010-2011 ;
  - D. La situation financière de l'OMT en 2010 ;
  - E. Le processus de restructuration du Secrétariat de l'OMT, qui est en cours.

### **A. Des moments difficiles**

---

3. **Aperçu général de l'année 2009** : Comme prévu dans les rapports présentés à Astana pour les neuf premiers mois de l'année, il se confirme aujourd'hui que 2009 aura été l'une des années les plus dures qu'ait connu le secteur du tourisme, confronté à une crise économique mondiale sans précédent et à l'épidémie de grippe A(H1N1), ainsi qu'à plusieurs tremblements de terre et autres catastrophes naturelles. Le nombre des arrivées de touristes internationaux a baissé de 4 % pour atteindre 880 millions, et les recettes ont été un peu plus touchées (-6 %, passant à 852 milliards de dollars des États-Unis, soit 611 milliards d'euros). Bien qu'il s'agisse là d'un résultat décevant pour un secteur habitué à une croissance permanente, c'est également le signe d'une bonne résistance, comparativement à d'autres secteurs, face à l'environnement économique extrêmement difficile qui

a caractérisé l'année 2009. Cela est manifeste si l'on compare ce résultat avec, par exemple, la chute de 12 % (selon les estimations) des échanges commerciaux dans le monde.

4. Par ailleurs, plusieurs destinations ont bénéficié d'un tourisme interne plus résistant à la crise et qui a même connu une croissance significative en 2009, souvent grâce à l'appui de mesures gouvernementales spéciales visant à accentuer cette tendance. Cela a été le cas de nombreux pays, au nombre desquels le Brésil, la Chine et l'Espagne, où le marché interne, qui représente une proportion importante de la demande globale, a contribué à atténuer partiellement la baisse du tourisme international.
5. Les **perspectives régionales pour 2009** : L'Afrique est la seule région du monde à avoir vu le nombre d'arrivées de touristes internationaux augmenter en 2009 (+3 %). Dans les autres régions, il a baissé : -6 % en Europe, -5 % dans les Amériques et au Moyen-Orient et -2 % dans la région Asie et Pacifique. Quant aux recettes du tourisme international pour 2009, elles ont baissé dans toutes les régions : les Amériques (-10 %), l'Europe (-7 %) et l'Afrique (-6 %) ont enregistré les baisses les plus importantes ; le Moyen-Orient (-3 %) et la région de l'Asie et du Pacifique (-1 %) ont été un peu moins touchées.
6. **Le premier trimestre de 2010** : Les résultats les plus récents donnent à penser que la reprise est en cours, et qu'elle est même un peu plus précoce et un peu plus vive que prévu initialement. La hausse de 2 % du nombre des arrivées de touristes internationaux à l'échelle mondiale enregistrée au cours du dernier trimestre 2009 était déjà un bon indice de la tendance en cours après 14 mois de croissance négative. Les premiers chiffres pour 2010 semblent confirmer cette tendance positive. Au cours du premier trimestre de 2010, la croissance a été positive dans toutes les régions du monde, menée par l'Asie/Pacifique (+10 %) et l'Afrique (+7 %). Les données des trois pays du Moyen-Orient qui ont communiqué leurs résultats à la fin de mars témoignent aussi d'une reprise énergique dans la région. La croissance a été plus lente en Europe (+3 %) et dans les Amériques (+3 %), les deux régions les plus durement touchées par la crise mondiale et où la reprise de l'économie est également plus faible.
7. Si l'on constate une nette amélioration par rapport aux résultats négatifs de 2009, il faut néanmoins rester prudent, car ces chiffres ont été comparés avec ceux des mois où la crise économique battait son plein, au début de l'année dernière. Au total 119 millions d'arrivées de touristes internationaux ont été enregistrées au cours des deux premiers mois de 2010, ce qui représente 7 % de plus qu'en 2009 mais reste 2 % en-dessous de la valeur record enregistrée en 2008.
8. **Prévisions pour 2010** : Au vu de ces chiffres et compte tenu de la situation économique mondiale – le FMI prévoit pour cette année une croissance économique mondiale de 4,2 % après une baisse de 0,6% in 2009<sup>1</sup> – l'OMT prévoit une augmentation de 3 à 4 % du nombre des arrivées de touristes internationaux en 2010. Au niveau des régions, l'Asie/Pacifique devrait être celle qui connaîtra la plus forte reprise, compte tenu du maintien de son dynamisme économique. On s'attend aussi à une reprise au Moyen-Orient, et à ce que l'Afrique continue à enregistrer des résultats positifs. L'Europe et les Amériques devraient continuer à croître à un rythme plus modéré. Les récentes perturbations du trafic aérien en Europe, bien qu'ayant eu un impact significatif sur le secteur, et surtout sur les compagnies aériennes, ne devraient pas modifier les prévisions initiales de l'OMT pour 2010 en ce qui concerne les arrivées de touristes internationaux : l'OMT estime que la fermeture d'une grande partie de l'espace aérien européen entre le 15 et le 20 avril a probablement

---

<sup>1</sup> Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2010.

entraîné une perte de moins de 0,5 % du volume annuel des arrivées de touristes internationaux en Europe, et de 0,3 % du volume mondial<sup>2</sup>.

9. Bien que l'économie mondiale semble évoluer mieux que prévu, **il reste cependant un certain nombre d'aspects structurels négatifs** et de nombreuses ombres au tableau. Ces risques sont essentiellement liés aux éléments suivants :
  - a. le fait que la reprise soit inégale au niveau régional, avec une croissance essentiellement tirée par les économies émergentes alors qu'elle reste encore anémique dans la plupart des pays avancés et essentiellement imputable au secteur public ;
  - b. les niveaux de chômage élevés, plus précisément dans les principaux marchés émetteurs du tourisme ;
  - c. l'augmentation potentielle de la fiscalité et la suppression progressive des mesures d'incitation, dues aux déficits publics croissants.

## **B. Les mesures prises par l'OMT face à la crise**

---

10. Face à cette situation, le Secrétariat de l'OMT n'a pas ralenti le rythme de ses activités liées au redressement après la crise, qui ont commencé, comme vous vous en souvenez, par la création, en octobre 2008, du Comité pour la relance du tourisme (CRT).
11. Le CRT s'est réuni à quatre reprises. À sa troisième réunion, en octobre dernier à Astana, l'Organisation a adopté une Feuille de route pour la relance dont elle a encouragé la promotion la plus large possible en tant qu'instrument efficace pour faire entendre la voix du tourisme et placer le tourisme à un niveau plus élevé dans les priorités politiques.
12. Lors de la 4<sup>e</sup> réunion du CRT, tenue en mars dernier à l'occasion de l'ITB à Berlin, les participants ont concentré leur attention sur les trois principaux points suivants :
  - a. la **mise à jour des données commerciales** sur l'état de l'économie et son impact sur le tourisme, qui implique la collaboration permanente de tous les Membres avec d'autres organismes internationaux compétents ;
  - b. la **promotion et la diffusion** la plus large possible **de la Feuille de route** : le Secrétaire général a présenté la Feuille de route lors de réunions avec le Premier Ministre espagnol Zapatero, le Président sud-africain Zuma, le Président slovène Türk et le Président brésilien Lula, et avec d'autres fonctionnaires de haut rang. La Feuille de route a en outre fait l'objet d'interventions de l'OMT lors d'importantes réunions mondiales et régionales telles que le Forum du tourisme de Bo'ao, en Chine (mars 2010), la Conférence européenne des acteurs du tourisme, à Madrid (avril 2010), mais aussi le WTM à Londres, la FITUR à Madrid et l'ITB à Berlin ;
  - c. troisièmement, **l'application effective de la Feuille de route**, suivant les exemples, entre autres, du Brésil, du Cambodge, de la Colombie et de la Jamaïque, qui ont informé le Comité des mesures mises en œuvre par leurs pays pour atténuer l'impact de la crise. Les enseignements tirés de ces expériences, ainsi que des expériences de plus de 70 pays, sont compilés dans un rapport que le Secrétariat a publié, relatif à l'application de la Feuille de route pour la relance.
13. De plus, deux initiatives majeures reposant sur les Membres de l'Organisation ont permis de promouvoir la Feuille de route :

---

<sup>2</sup> Voir en annexe : Déclaration du réseau d'intervention en cas d'urgence touristique (RIUT) sur les perturbations du trafic aérien en Europe et communiqué de presse sur les perturbations du trafic aérien dans toute l'Europe.

- **l'Initiative du T20**, qui réunit les Ministres du tourisme des principales puissances économiques mondiales. Cette initiative novatrice n'est pas formellement liée au G20 ou à sa structure institutionnelle. Il n'en existe pas moins de fortes synergies entre les ordres du jour du T20 et du G20, ne serait-ce qu'en matière de relance économique, d'emploi, d'économie verte, de commerce, d'investissement et de développement. La première réunion du T20, tenue fin février à Johannesburg, a été une occasion majeure de discuter de la précieuse contribution du tourisme aux mesures de relance de l'économie, indispensables à la reprise économique et à la transformation « verte » à long terme. Le T20 se réunira de nouveau au mois d'octobre de cette année (les dates restent à confirmer) à l'aimable invitation de la République de Corée ;
- l'action de la **Présidence espagnole de l'Union européenne (UE)** visant à positionner le tourisme dans le cadre de l'UE, qui a débouché sur la Déclaration de Madrid et qui devrait ouvrir de nouvelles possibilités dans le cadre du Traité de Lisbonne.

14. L'une des conclusions que nous pouvons tirer de toutes les activités menées en rapport avec la reprise après la crise économique est qu'elles ont constitué une occasion unique de placer le tourisme au cœur des préoccupations mondiales en tant que secteur qui peut créer des **emplois** et générer une **croissance économique**.

### C. Exécution du Programme de travail 2010-2011

---

15. Outre les programmes liés à la réponse à la crise économique dont nous avons déjà parlé dans le présent rapport, de nombreuses autres activités importantes ont été réalisées depuis la dernière Assemblée générale, en particulier durant les premiers mois de 2010.

16. Le rapport sur l'exécution du Programme de travail de l'Organisation pour 2010-2011 présenté au Comité du programme fin avril décrit de façon très complète les activités réalisées au cours du premier trimestre 2010. Certaines de ces activités méritent d'être soulignées ici :

- a. **Grandes manifestations** : D'importantes manifestations ont eu lieu depuis l'Assemblée générale d'octobre :
- le Sommet ministériel tenu durant le WTM à Londres en novembre 2009,
  - le Forum INVESTOUR pour l'Afrique et le Forum OMT/EXCELTUR des leaders du tourisme tenu à Madrid en janvier dernier durant la FITUR,
  - le Sommet international OMT/Afrique du Sud sur le tourisme, les sports et les méga-événements, tenu fin février 2010 à Johannesburg,
  - le Sixième Congrès mondial sur le tourisme de neige et de montagne organisé en avril en Andorre.

Il y a également eu d'autres séminaires et ateliers régionaux de l'OMT, dont on trouvera les détails dans le rapport correspondant.

- b. **Publications et études** : Tous les domaines d'activité sont couverts par les publications récemment produites et par celles en préparation. Bon nombre de ces publications ont été produites dans le cadre d'un partenariat stratégique, par exemple :
- les manuels sur les tendances du marché et le marketing élaborés avec la CET<sup>3</sup>,

---

<sup>3</sup> Commission européenne du tourisme.

- le Rapport sur l'économie verte et le tourisme, établi en étroite collaboration avec le PNUE dans le cadre de l'Initiative sur l'économie verte,
  - Le document stratégique sur le tourisme et le G20,
  - un manuel important sur des technologies de l'énergie pour le secteur de l'hôtellerie en Europe, financé par l'Union européenne.
- c. **Coopération technique et aide au développement** : Plusieurs grands projets sont en cours d'exécution, notamment des projets de coopération technique dans plus d'une vingtaine d'États membres ; onze d'entre eux sont mis en œuvre dans le cadre du Fonds espagnol pour la réalisation des OMD (F-OMD), et 44 projets ST-EP sont menés dans toutes les régions (voir les détails dans les documents et addendums correspondants concernant les programmes de travail pour 2008-2009 et 2010-2011).
- d. Le Secrétariat a également apporté son appui aux pays victimes de catastrophes naturelles, et en particulier à **Haiti**. Après le terrible tremblement de terre qui y a eu lieu, l'OMT a rejoint le mouvement d'assistance en vue d'un redressement progressif du pays et a lancé l'Initiative de Montego Bay.

#### **D. Rapport sur la situation financière en 2010**

---

17. Une politique de dépenses prudente, telle qu'exposée dans la Stratégie de gestion du Secrétaire général présentée à la dernière Assemblée générale (document A/18/14) a été appliquée par le Secrétariat, qui a adopté chaque fois que cela était possible des mesures de réduction des coûts, tout en renforçant la coordination interne et les mécanismes de contrôle financier.
18. Une mise à jour de la situation financière de l'Organisation est fournie dans le document CE/88/5 a), qui présente les chiffres enregistrés à la fin du premier trimestre. Pour ce qui est du budget ordinaire, une comparaison des recettes perçues jusqu'à présent avec les recettes totales pour l'année donne à penser que les recettes disponibles pour 2010 devraient atteindre environ 95 % du montant prévu au budget. Comme lors des années précédentes, le Secrétariat propose un plan de dépenses pour l'année qui tient compte de l'objectif de recettes révisé. Le plan de dépenses sera actualisé en fonction de l'évolution des recettes et des dépenses au cours de l'année.
19. Le Secrétariat est par ailleurs très attaché au renforcement des activités qu'il déploie pour obtenir des fonds extrabudgétaires pour ses activités de coopération technique et pour d'autres programmes. La mise sur pied, au sein du Secrétariat, d'un programme spécial de recueil de fonds est une étape majeure sur cette voie. Ce nouveau programme sera axé sur la recherche de sources de financements supplémentaires permettant d'élargir le champ d'action de l'Organisation et de développer les services qu'elle offre à ses Membres sans augmenter pour autant le budget ordinaire et les cotisations des Membres. Dans ce cadre, l'Organisation a également reçu, à la fin du premier trimestre, 1,25 million d'euros de contributions volontaires en rapport avec des projets précis.
20. S'agissant de la clôture du précédent biennium 2008-2009, l'exécution du budget ordinaire a frôlé les 100 %, le total des dépenses atteignant 25 millions d'euros, tandis que le budget autorisé était de 25,1 million. L'Organisation a toutefois enregistré également un excédent de 0,5 million d'euros étant donné que les recettes perçues durant la période biennale ont atteint 25,5 millions d'euros. Pour ce qui est des projets financés par les contributions volontaires, leur exécution en 2008-2009 a atteint 8,5 millions d'euros.

21. D'autres questions relatives à la situation financière de l'Organisation ont été soulevées en vue de leur examen par le Conseil exécutif : i) le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de 2009 ; ii) une proposition de règlement des arriérés de contributions de l'Iraq conformément à ce qui a été prescrit aux Assemblées générales de Carthagène des Indes et d'Astana ; iii) une proposition d'attribution de l'excédent de l'exercice financier 2006-2007, conformément au mécanisme approuvé à l'Assemblée générale d'Astana ; iv) un rapport sur l'état d'application des IPSAS ; v) un rapport sur la mise en place d'une fonction de contrôle interne ; et vi) l'application aux Membres de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts. Les propositions faites par le Secrétariat sur ces questions ont été approuvées par le Comité du budget et des finances lors de sa réunion conjointe avec le Comité du programme, tenue à Madrid du 19 au 21 avril, comme il ressort du rapport dudit CBF (CE/88/5 d)).

## **E. Restructuration du Secrétariat de l'OMT**

---

22. Parallèlement à la gestion financière prudente décrite ci-dessus, le Secrétariat a entrepris de se restructurer en profondeur. Ce processus est long et complexe, mais des progrès ont déjà été accomplis durant le premier trimestre 2010.

23. Outre la mise en place de la nouvelle équipe de direction présentée à Astana, une conversion du Secrétariat en structure basée sur des programmes est en cours. Cette structure sera basée sur trois catégories de programmes, correspondant chacune aux différents types de missions et de niveaux de permanence :

- a. **Les programmes régionaux (PR)**, qui couvrent les activités entreprises par l'Organisation dans le cadre de son mandat de satisfaction des besoins de ses Membres. Ces activités sont orientées sur une base géographique, avec des domaines prioritaires qui font l'objet de réexamens périodiques et qui varient en fonction des régions. Les programmes régionaux seront administrés par des directeurs régionaux.
- b. **Les programmes opérationnels (PO)**, qui couvrent les activités directement entreprises pour traiter les grands domaines prioritaires de l'Organisation dont elle se voit confier le mandat à un moment donné. Ces programmes sont donc limités dans le temps (normalement à une période biennale ou à des multiples de cette période) et ils devront être révisés périodiquement et systématiquement. Les programmes opérationnels seront administrés par des directeurs de programme ou des administrateurs de programme.
- c. **Les programmes d'appui (PA)** : Ces programmes répondent à des besoins logistiques et administratifs ; ils fournissent des services aux autres catégories de programmes. Leur existence est de nature plus permanente, mais ils peuvent être modifiés si besoin est. Ils seront administrés par des chefs de programme et des administrateurs de programme.

24. Les directeurs de programme et les administrateurs de programme sont placés, selon le cas, sous la supervision générale de l'un des membres de l'équipe de direction (directeurs exécutifs). Un objectif intersectoriel de la restructuration basée sur des programmes est de tenir compte de la nécessité absolue d'une plus grande uniformisation des produits et services du Secrétariat de l'OMT afin de répondre aux besoins des Membres de façon plus souple, plus systématique et plus efficace.

25. Comme de nombreuses autres questions stratégiques, les aspects relatifs à la restructuration sont traités en détail dans le **Livre blanc** soumis au Conseil exécutif à cette session.

## Annexe

### **Déclaration du réseau d'intervention en cas d'urgence touristique (RIUT) sur les perturbations du trafic aérien en Europe**

---

**Des millions de personnes en Europe et ailleurs ont été touchées par les perturbations actuelles du trafic aérien européen. De nombreux voyageurs sont cloués au sol et les compagnies aériennes, les aéroports, les hôtels, les agences de voyage et les voyagistes, ainsi que les autorités touristiques locales et les représentations diplomatiques sont mis à rude épreuve pour leur venir en aide et préserver leurs droits et leur bien-être.**

Les membres du réseau d'intervention en cas d'urgence touristique (RIUT) ont surveillé de près et coordonné la situation au cours des derniers jours.

À une réunion organisée par l'OMT le 19 avril, le RIUT a recommandé que, dans les situations d'urgence comme celle-ci, les premières préoccupations soient les suivantes :

- La sécurité reste la priorité absolue.
- Les voyageurs doivent recevoir, dans la mesure du possible, les moyens nécessaires pour garantir leur bien-être ; il convient à ce titre de :
  - leur communiquer des informations claires et précises ;
  - leur fournir assistance et appui, chaque fois que possible et dans le respect de leurs droits ;
  - faciliter la délivrance de visas lorsqu'ils sont en transit et dans l'incapacité de quitter les aéroports.
- Les autorités compétentes sont appelées à fournir au secteur tout le soutien possible en matière de réglementation.

Le RIUT a fait remarquer que cette situation était sans précédent et qu'elle requérait une action conjointe et coordonnée de tous les intervenants : les autorités publiques comme le secteur privé. Par ailleurs, il salue toutes les initiatives prises concernant le recours à d'autres moyens de transport, notamment les augmentations de leurs capacités et le maintien de niveaux de prix raisonnables. Le RIUT va continuer de surveiller de près l'évolution de la situation.

#### **Remarques à l'intention des lecteurs :**

- Le nuage de cendres volcaniques qui traverse actuellement l'Europe à la suite de l'éruption du volcan Eyjafjöll en Islande le 14 avril a conduit à la fermeture de la majorité des aéroports européens.
- D'après Eurocontrol, l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, quelque 95 000 vols ont été annulés dans l'espace aérien européen entre le 15 et le 20 avril.
- Les organisations suivantes coopèrent actuellement dans le cadre du RIUT :
  - African Travel and Tourism Association (ATTA)
  - Conseil international des aéroports (CIA)
  - American Hotel and Lodging Association (AHLA)
  - American Society of Travel Agents (ASTA)
  - Asociación Latinoamericana de Transporte Aéreo (ALTA)
  - Association of Asia and Pacific Airlines (AAPA)

- Association des compagnies européennes de navigation aérienne (ACENA)
- Commission canadienne du tourisme (CCT)
- Caribbean Hotel and Tourism Association (CHTA)
- Caribbean Tourism Organization (CTO)
- Cruise Lines International Association (CLIA)
- Commission européenne du tourisme (CET)
- Fédération internationale de l'automobile (FIA)
- Association du transport aérien international (ITAI)
- International Association of Amusement Parks and Attractions (IAAPA)
- Fédération internationale des voyagistes (IFTO)
- Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration (IH&RA)
- Fédération internationale des armateurs (FIA)
- Meeting Professionals International (MPI)
- National Tour Association (NTA)
- Pacific Asia Travel Association (PATA)
- SKAL International
- Initiative des voyagistes (TOI) pour le développement durable du tourisme
- Fédération universelle des associations d'agences de voyage (FUAAV)
- US Travel (UST)
- Organisation mondiale du tourisme (OMT)
- World Travel Agents Associations Alliance (WTAAA)
- Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC)
- World Youth Student and Educational Travel Confederation (WYSETC).

### **Perturbations du trafic aérien dans toute l'Europe : L'OMT appelle à la solidarité au sein de l'industrie des voyages et du tourisme et réclame un traitement juste pour les voyageurs**

---

- Le nuage de cendres volcaniques qui traverse actuellement l'Europe à la suite de l'entrée en éruption du volcan Eyjafjöll en Islande le 14 avril a obligé une grande partie des aéroports européens à fermer dès le jeudi 15 avril.
- D'après Eurocontrol, l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, quelque 63 000 vols ont été annulés dans l'espace aérien européen entre le 15 et le 18 avril.
- La sécurité est la priorité dans toute situation de ce type. Les autorités compétentes en Europe et ailleurs, à savoir Eurocontrol, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Association du transport aérien international (IATA) ont réagi avec rapidité et efficacité. Le système de veille des volcans le long des voies aériennes internationales (IAVW), créé par l'OACI en coordination avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a fait preuve d'efficacité pour garantir la sécurité du transport aérien à la suite de l'éruption du volcan Eyjafjöll.
- Des millions de personnes en Europe et ailleurs sont touchées par les perturbations actuelles du trafic aérien. Le problème majeur est que les voyageurs sont dans l'impossibilité de se déplacer – de partir comme de revenir – et que les compagnies aériennes, les hôtels, les voyagistes, ainsi que les autorités touristiques locales et les représentations diplomatiques sont mis à rude épreuve pour répondre du mieux possible à la situation et préserver les droits et le bien-être des voyageurs.
- L'OMT appelle tous les intervenants du tourisme, à savoir le secteur public comme le secteur privé, à agir convenablement et à :



- a) faire de leurs responsabilités envers les voyageurs une priorité ;
  - b) encourager une coopération étroite pour atténuer au maximum les effets négatifs de la situation actuelle sur les voyageurs ;
  - c) respecter les droits des voyageurs.
- La Commission européenne rappelle que même dans des circonstances exceptionnelles, les droits des passagers de l'Union européenne continuent de s'appliquer, à savoir :
    - le droit à une information immédiate des compagnies aériennes (par exemple concernant leurs droits, l'évolution de la situation, les annulations et la durée des retards) ;
    - le droit à l'assistance (repas et hébergement selon le cas) ;
    - le droit de choisir entre le remboursement du billet ou le réacheminement sur un autre vol vers la destination finale.
  - Compte tenu de l'importance du transport aérien pour le tourisme en Europe, on s'attend à ce que les perturbations actuelles aient des conséquences économiques importantes. L'Europe reçoit chaque année 240 millions d'arrivées de touristes internationaux par avion, soit 700 000 chaque jour, qui génèrent un revenu annuel de 200 milliards de dollars des États-Unis.
  - L'étendue des conséquences dépendra de la durée de la situation actuelle et de la quantité de vols annulés, mais il est certain que c'est là une charge additionnelle pour le secteur touristique, et en particulier pour le transport aérien, qui luttait déjà pour sortir de la crise économique.
  - L'OMT est en contact étroit avec les autorités compétentes, les intervenants clés du tourisme et ses États membres pour suivre l'évolution de la situation, et elle a déclenché son réseau d'intervention en cas d'urgence touristique (RIUT).
  - L'OMT chargera son Comité d'éthique d'étudier la situation actuelle dans le cadre du Code mondial d'éthique du tourisme et d'évaluer la nécessité de principes cohérents pour le soutien aux consommateurs.

**Observation à l'intention des lecteurs :**

L'OMT détient et gère le réseau d'intervention en cas d'urgence touristique (RIUT), dans le cadre duquel 27 des principales associations touristiques du secteur participent à la gestion des contenus, au partage des informations et à la diffusion de messages publics cohérents.